CABINET SAADI

EXPERTISE COMPTABLE • COMMISSARIAT AUX COMPTES

SAJE

Société civile au capital variable

119 bd du Montparnasse 75006 Paris

R.C.S. PARIS B 418 049 961

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2018





CABINET SAADI

EXPERTISE COMPTABLE • COMMISSARIAT AUX COMPTES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2018

Madame, Monsieur, chers Membres,

En application de l'article L.225-38 du nouveau Code de Commerce, nous portons à votre connaissance les conventions ci-dessous dont nous avons été avisés par votre Président.

1 - CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

NEANT

2 - <u>CONVENTION CONCLUE AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT</u> L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

- Personne concernée : Associés, administrateur : M BREUIL, M SALOMON et MME PLANTIVE
 - Nature et modalité de la convention : attribution de jetons de présence
 M BREUIL, M SALOMON et MME PLANTIVE pour un montant total de 17 879 €
 - O Nature et modalité de la convention : rémunération du président M SALOMON pour 42 000 €

Paris, le 28 mai 2019

Minissaire aux Comptes



